



FINITION CIRCULABLE

ARCACLEAR TRAFIC est une résine transparente, mono-composante solvantée, à haut pouvoir couvrant.

APPLICATION : Une préparation minutieuse des supports est essentielle pour une réalisation optimale et durable. Le support devra être sain, propre, cohérent et parfaitement sec (voir fiche technique).

• Au rouleau à poils moyens de 12 mm ou longs de 18 mm, monté sur un étrier en Y pour éviter les « coups de rouleau » suivant imperfections du support, en couches croisées, en trempant et essorant le rouleau dans une auge, sans effet de flaques. • Avec une raclette caoutchouc de faïencier, suivi d'un coup de rouleau à poils moyen de 12 mm ou longs de 18 mm, monté sur un étrier en Y pour éviter les « coups de rouleau », sec (pour dégraisser) ou mouillé de résine (pour graisser) suivant l'effet désiré, dans les cas de supports rugueux, grenus, structurés ou abimés. • Au pinceau, brosse ou queue de morue, pour les bordures, remontées en plinthes et endroits difficiles d'accès. • Par projection au pistolet Airless, pour les surfaces dégagees, techniquement difficiles d'accès pour l'appliqueur ou les locaux ou contenants où il n'y a pas de conséquences de part la pollution par les gouttelettes de projections. Les couches de résine **ARCACLEAR TRAFIC** sont appliquées sur le ou les supports préparés et primarisés : - Bien homogénéiser avec un agitateur électrique, avant l'emploi. - Verser toujours la résine **ARCACLEAR TRAFIC** dans un récipient adapté - Toujours travailler à partir d'un camion, auge, gamatte et non pas à partir d'une flaque déposée sur la surface. Nettoyage du matériel : immédiatement après l'application à l'aide de Xylène, Acétone ou de MEC.

CONSUMMATION : En protection de la résine ARCACLEAR (système ARCACLEAR) :

Circulation privative : 1 couche : 200 g/m² - incorporation de corindon 70 - 120 microns jusqu'à 30 g par m² pour créer une antidérapance. • Circulation publique : 2 couches de 200 g/m² soit 400 g/m² au total - incorporation dans la dernière couche d'ARCACLEAR TRAFIC de corindon 70 - 120 microns jusqu'à 30 g par m² pour créer une antidérapance.

En protection de supports bruts : Sous réserve de compatibilité, 100 à 300 gr/m²/couche, en deux ou trois couches, directement sur le support s'il est non poreux et après application du primaire Arcaclear support poreux si le support est poreux.

En protection d'Arcacim Deco ou Arcacim Piscine : 48h après la dernière couche d'ARCACIM DECO: appliquer un vernis de protection ARCACLEAR TRAFIC en 2 couches :

la 1ère sera de 150g par m² diluée à 20% de diluant nettoyant epoxy soit 31.25 g au m², la 2ème couche sera de 225 g par m² appliquée pure. Pour rendre la surface antidérapante, il est possible d'ajouter 30 g de corindon pour 200 g de vernis dans la dernière couche d'Arcaclear Trafic (escalier, plage de piscine). Merci de noter que le vernis rehaussera la teinte de l'enduit (effet mouillé). Aspect satiné brillant qui va diminuer avec le temps.

CONSERVATION : Stockage 1 an en emballage d'origine fermé. Stocker à l'abri du gel, de l'humidité et de la chaleur. Ne pas stocker en dessous de 5°C.

Consultez la fiche technique complète sur notre boutique officielle : www.maison-etanche.com ou scannez le QR code.



Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions).



VERNIS DE PROTECTION

SUPPORT EXTÉRIEUR / INTÉRIEUR

ARCACLEAR TRAFIC

REND VOTRE SUPPORT
CIRCULABLE ET
IMPERMÉABLE

1KG



GHS02



GHS07



GHS08



Danger - xylène: 1,6-hexanedilbiscarbamate de bis[2-(2-[1-éthylpentyl]-3-oxazolidinyl)éthyle]: 3-isocyanatométhyl-3,5,5-triméthylcyclohexyl isocyanate, oligomères; isocyanate de 3-isocyanatométhyl-3,5,5-triméthylcyclohexyle; Masse réactionnelle de l'éthylbenzène et

du m-xylène et du p-xylène; 4,5-dichloro-2-octyl-2H-isothiazole-3-one; Addition reaction products of conjugated sunfloweroil fatty acids and tall-oil fatty acids with maleic anhydride. Liquide et vapeurs inflammables. Provoque une irritation cutanée. Provoque une sévère irritation des yeux. Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation. Peut provoquer une allergie cutanée. Peut irriter les voies respiratoires. Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Éviter le rejet dans l'environnement. Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux et du visage. EN CAS D'INGESTION : Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON, un médecin. Ne pas faire vomir. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Laver abondamment à l'eau. EN CAS D'INHALATION : transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin. Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin. Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Éliminer le contenu et le récipient dans un centre de collecte de déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale. Contient des isocyanates. Peut produire une réaction allergique Attention à partir du 24/08/2023, une formation adéquate sera requise avant utilisation industrielle ou professionnelle. UFI : M233-K5K1-YN43-9S79



Contribuez à préserver l'environnement en ne jetant pas de résidus à l'égout et en apportant vos emballages vides dans une déchetterie.

ARCANE INDUSTRIES

Z.I. Les Paluds - 222, avenue de la Fleuride
13782 AUBAGNE CEDEX - FRANCE
Tél : 04.42.01.48.65
Email : contact@arcane-industries.fr
(En cas de réclamation, merci de mentionner le numéro de lot)

Composés organiques volatils (COV) :

Valeur limite UE de ce produit phase solvant PS/cat.1 : 500 g/l en 2010

Ce produit contient au maximum 450g/l de COV